



JOZE

PROJET DE PLANTATION D'ARBRES SUR LA COMMUNE

Les habitants du Puy-de-Dôme ont été consultés en 2020 par le Conseil Départemental pour proposer et mettre en œuvre des projets concrets sur le thème de la transition énergétique au sein de leur commune. Un habitant de Joze a monté, avec l'appui de la mairie, un projet de plantation d'arbres (essentiellement fruitiers) en différents endroits de la commune.

Plus d'info sur le projet

<https://budgetecocitoyen.puy-de-dome.fr/projects/le-budget-eco-citoyen/collect/deposez-vos-projets/proposals/des-arbres-fruitiers-sur-les-communales-pour-mieux-vivre-ensemble>

Victoire ! Ce projet vient d'être retenu par la commission départementale parmi les très nombreux présentés. Toutefois un second projet a été retenu sur la commune de Lezoux. Or, un seul dossier sera financé. Le département a mis en place un système de vote en ligne ou par correspondance. Seul le projet, parmi les deux proposés par la communauté de communes « Entre Dore et Allier » qui obtiendra le plus de voix, sera financé à 100% par le département.

Nous comptons donc sur vous pour voter massivement pour le
Projet numéro 103 porté par votre commune.

n°103
LEZOUX
14942€

REVALORISATION DES TERRAINS COMMUNAUX PAR LA PLANTATION D'ARBRES FRUITIERS

Pour rendre sa place à l'arbre en ville, le collectif propose la plantation de végétaux et d'arbres fruitiers sur la mairie de Joze. Les citoyens seront invités à participer à ces plantations, des animations seront proposées.



Comment voter ?

- 1- Par voie électronique : <https://budgetecocitoyen.puy-de-dome.fr/project/le-budget-eco-citoyen/selection/votez-pour-vos-projets-preferes>
- 2- Par vote papier : voir au dos de cette feuille

Pour envoi par voie postale

Adresse d'envoi du bulletin de vote : DEPARTEMENT DU PUY DE DOME
PAJS BUDGET ECOLOGIQUE CITOYEN
AUTORISATION 12895
63049 CLERMONT FERRAND CEDEX 1

Bulletin de vote à envoyer à l'adresse ci-dessus

Afin de comptabiliser votre vote, les cases ci-dessous doivent obligatoirement être cochées.

- J'atteste sur l'honneur ne pas avoir participé au vote électronique et ne voter qu'une seule fois par le biais du bulletin papier.
- J'atteste sur l'honneur avoir une résidence dans le Puy-de-Dôme et avoir plus de 8 ans.



Pour que mon vote soit pris en compte je vote pour au moins deux projets. Un bulletin comportant un seul choix, ou bien étant annoté ou raturé sera considéré comme nul. Vous pouvez voter pour 6 projets maximum. Merci de reporter le numéro des projets choisis de manière claire et lisible.

Prénom **Nom**
(obligatoire) (obligatoire)

Adresse (postale ou mail)
(obligatoire)

1	2	3	4	5	6
(obligatoire)	(obligatoire)	(facultatif)	(facultatif)	(facultatif)	(facultatif)
n° 103	n°	n°	n°	n°	n°

Bulletin à retourner **au plus tard le 31 octobre 2020, cachet de la Poste faisant foi.**

Vos informations seront utilisées limitativement pour le vote et ne seront pas conservées au delà de la publication des résultats. Elles permettent la validation de votre bulletin suite à contrôle sur l'absence de doublon entre vote électronique et par voie papier.

Vous pouvez utiliser ce bulletin en le plaçant dans une enveloppe timbrée, ou passer en mairie récupérer un bulletin de vote pré-timbré et prêt à l'envoi.